

Das Prinzip der Menschlichkeit

Autor(en): **Huber, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **53 (1945)**

Heft 41

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

retour. Nous n'avons pas de marchandises à déclarer malgré l'insistance du fonctionnaire chargé de la visite des bagages et sommes autorisés à continuer notre voyage sur sol français. Le cœur se serre en voyant les nombreuses ruines des villages que nous traversons ou que nous voyons à notre gauche, comme aussi en apercevant les petites croix qui sont par ci, par là dans les champs, au bord de la route et qui nous indiquent qu'un corps repose en cet endroit. Plus loin, nous verrons quelques plaques ou inscriptions contre un rocher indiquant qu'en cet endroit, le... a été fusillé, etc. C'est poignant et nous nous demandons ce que nous verrons au cours des deux jours que doit durer votre voyage.

Peu avant *Collonges/Forl-l'Ecluse* nous devons traverser le Rhône mais le pont a été en partie détruit et est en voie de reconstruction. A son entrée, un soldat de faction nous demande notre laissez-passer. Nous lui présentons notre ordre de mission. Après avoir offert une ou deux cigarettes nous pouvons continuer notre route immédiatement. La prudence est de rigueur pour nous engager sur ce pont provisoire dont l'échaffaudage a des craquements assez inquiétants. Il est passé et nous filons maintenant à bonne allure sur Bellegarde. Nous sommes sur la route nationale 84 en assez bon état en général. La signalisation est excellente et les endroits où la prudence de circulation doit être observée sont très bien indiqués. Nous nous approchons du petit lac de Silan au bord duquel nous voyons les ruines toutes calcinées de ce qui furent des maisons d'habitation et des usines. Puis nous arrivons à *Nantua* au bord du lac du même nom. C'est une jolie petite ville bien ensoleillée dans laquelle nous faisons provision de pain pour notre voyage. Il faut aussi ravitailler la voiture et nous allons au premier garage que nous trouvons à l'entrée de la ville dans l'espoir d'obtenir sans bons l'essence nécessaire pour remplir notre réservoir de voiture. La maîtresse de céans est intraitable et ne veut nous en donner sans bons, malgré l'assurance que nous lui donnons de déposer ces derniers lors de notre voyage de retour le lendemain. Nous tentons une démarche auprès de la Mairie en nous prévalant de notre ordre de mission mais le secrétaire de mairie nous assure que, ne disposant absolument pas d'essence, il ne peut nous rendre le service que nous lui demandons. Il se met en rapport avec la Préfecture de Bourg qui le renvoie à celle de Lyon. Je n'insiste pas en lui disant que puisque nous nous rendons dans cette dernière ville, nous ferons nos démarches nous-mêmes. Mais il nous faut de l'essence pour y arriver et nous comptons bien en toucher. Des démarches sont alors entreprises auprès des troupes américaines stationnées en cette ville et l'officier commandant le détachement donne les instructions à ses hommes de refaire le plein de la voiture, contre quittance d'un reçu attestant que nous en avons touché la contrevaletur pour le compte de la Croix-Rouge, soit 25 litres, que nous promettons du reste de restituer lors de notre voyage de retour. Toutes ces démarches nous ont pris passablement de temps et nous quittons Nantua avec un peu de retard sur l'horaire que nous avions prévu.

Il est un peu plus de 9 h. et nous avons déjà parcouru 228 km. Il nous en reste encore près d'une centaine pour atteindre Lyon. Les routes sont très bonnes comme entretien mais il y a passablement de cassis, ce qui nous oblige à modérer l'allure. Nous roulons à vide et nous rendons compte que pour le retour il faudra quelque peu réduire la vitesse puisque nous aurons deux occupantes de plus dans notre voiture, dont une âgée et malade. A 15 km. environ de Lyon nous commençons de rouler sur une route pavée que nous ne quitterons plus jusqu'à la sortie de cette ville en direction d'Ecully.

Il est midi lorsque nous arrivons à *Lyon* au milieu d'une circulation intense de véhicules de toutes sortes, dont la prédominance américaine se fait de suite remarquer. En effet, les jeeps nous devancent ou nous croisent à toute allure; la route leur appartient; elles sont parfois suivies de colonnes de camions ou transportent des hommes de la M-P (Police militaire). Les conducteurs de ces voitures sont remarquables d'adresse et en les voyant venir en sens inverse nous avons chaque fois l'impression que nous allons être accrochés au passage car ils circulent en plein milieu de la chaussée, quand ce n'est pas sur la gauche. Nous demandons plusieurs fois notre route aux sergents de ville dont certains ne peuvent nous renseigner et après quelques contours et passages du Rhône et de la Saône nous sortons de ville pour prendre la direction d'Ecully. Nous y arrivons à un peu plus de 13 h. et nous rendons immédiatement à la Clinique d'où nous devons, le lendemain matin déjà, reprendre notre malade. Nous prenons contact avec elle puis rangeons notre ambulance au garage même de la clinique. La directrice, à laquelle nous demandons le logis pour le soir, nous adresse à l'Hôtel des Touristes, sur la rive droite de la Saône, à Vaise (faubourg de Lyon) où nous trouvons une chambre.

Le logis étant assuré, nous nous mettons en quête de trouver la Légation de Suisse et la Préfecture. Nous ne possédons pas les adresses exactes et les différents renseignements que nous obtenons

Das Prinzip der Menschlichkeit

Das Menschliche grenzt die spezifische Arbeit des Roten Kreuzes und damit das Humanitäre nicht nur gegen das Politische, sondern auch gegen alles Wirtschaftlich-Kommerzielle ab. Die Rotkreuzarbeit ist wesentlich Dienst, Dienst um des Dienens an einem Hilfebedürftigen willen. Selbstverständlich wird er in einer Welt wirtschaftlicher Realitäten geleistet und kommt um diese nicht herum. Lebt das Rote Kreuz auch wesentlich aus Mitteln, die ihm freiwillig und nicht als Entgelt von verschiedenen Seiten zufließen, so begibt es sich seiner Eigenart nicht, wenn es für seine Aufwendungen von denen entschädigt wird, die seine Dienste beanspruchen und die Entschädigung ohne Not zu leisten in der Lage sind. Wenn aus solchen oder irgendwelchen andern Einnahmen Reserven gebildet werden können — und solche sind im Hinblick auf die Aufrechterhaltung der Arbeitsmöglichkeit sogar geboten — so muss doch alles, was dem Roten Kreuz zukommt, immer wieder für die Erfüllung seiner Aufgaben Verwendung finden. Nur das Menschliche ist Zweck, nie das wirtschaftliche Ergebnis.

Max Huber.

des civils nous font faire force détours. Les sergents de ville eux-mêmes sont incapables de nous renseigner, certains nous disant être nouveaux venus à Lyon et ne pas connaître la ville. Il est près de 16 h. lorsqu'enfin nous en trouvons un qui, sur notre demande, veut bien nous accompagner à la Légation, où nous arrivons à 16 h. 15. Les bureaux sont fermés mais sur présentation de notre ordre de mission, M. le consul nous reçoit et s'enquiert des motifs de notre passage à Lyon. Nous nous rendons ensuite à la Préfecture afin d'obtenir des bons nous permettant d'acheter de l'essence et de l'huile pour notre ambulance; très aimablement reçus par M. Bousquet, chef de cabinet au Commissariat de la République, nous obtenons sans aucune difficulté ce que nous désirons.

Mercredi 5. 9. 45. — Réveil à 6 h. Petit déjeuner servi dans notre chambre: jus quasi imbuvable, deux minuscules tranches de pain et confiture. Nous avons fixé le départ de la clinique à 7 h., mais la personne qui doit accompagner la malade jusqu'à la frontière n'arrivera qu'à 7 h. 20 de sorte que le départ a effectivement lieu à 7 h. 40.

Rien de particulier pour ce retour. Tenant compte de l'âge de notre malade (81 ans) et de l'état de la route sur certains tronçons, nous devons rouler parfois à une allure assez modérée qui nous permettra toutefois d'atteindre la frontière suisse, par où nous sommes sortis le jour précédent, à 12 h. 30 déjà. Un ou deux arrêts en cours de voyage furent nécessaires et à Nantua nous allons régulariser notre situation en ce concerne l'essence avec les Américains qui, une fois encore, se montrèrent très «gentlemen» pour la Croix-Rouge suisse que nous représentions.

Nous remarquons encore au bord des chemins les restes, rongés par la rouille, de véhicules de toutes sortes: autos, camions, remorques, voire tanks et même dans un champ non loin de notre frontière, une carlingue de gros avion. Depuis combien de temps ces débris sont-ils là? Et combien de temps encore y resteront-ils? Une certaine mélancolie vous saisit à la vue de tous ces débris et ruines et c'est avec un immense soulagement que nous franchissons la frontière et rentrons en Suisse.

Notre mission est terminée. Nous remercions le Bureau des Missions médicales de la Croix-Rouge suisse de la confiance qu'il nous a témoignée en nous chargeant de cette mission délicate et qui comportait une assez grande responsabilité mais dont nous nous sommes acquittés à la satisfaction de toutes les personnes qui avaient sollicité notre collaboration en cette circonstance.

La Croix-Rouge suisse vient de confier à la Section samaritains du Locle une nouvelle mission. Il s'agit d'aller chercher une malade à Paris; le déplacement durera quatre à cinq jours.

Toutes dispositions ont cependant été prises pour assurer le transport des malades de notre ville durant cette absence.

F. G. et G. D.

Schweizerische Hilfstätigkeit

In den Tälern der Maurienne und der Tarentaise (Savoyen) gelangen vollständige Werkzeugassortimente für Bauplätze, wie Schaufeln, Aexte, Hämmer, Pickel, Maurerkellen, Vorschlaghammer usw. sowie 1600 kg Nägel zur Verteilung. Diese Gegenden wurden erst nach dem Waffenstillstand befreit, da die Besatzungstruppen sich